



**PROCES-VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHÉMATIQUES  
du 19 novembre 2002**

Membres présents ou représentés : Vincent BORRELLI (procuration donnée à Arlette MAYET), Stéphane GENIEYS, André GOLDMAN, Josette LEFRANC, Olivier MARGUIN (procuration donnée à Anne PERRUT), Olivier MATHIEU (procuration donnée à Claude ROGER), Arlette MAYET, Anne PERRUT, Maurice POUZET, Claude ROGER, Michelle SCHATZMAN, Georges TOMANOV, Christiane USSEL.

Membres absents ou excusés : Isabelle CHALENDAR, François CONESSA, Gérard ESPOSITO, Hadrien LAROME, Minh Dang LE, Jean-Claude SIKORAV, Etienne TETE.

Invités : Andro MIKELIC, directeur-adjoint de l'UFR de Mathématiques,  
Sybil CARABOEUF, responsable administrative IGD  
Myriam CHAMBE, responsable administrative UFR de Mathématiques

Soit 13 membres présents ou représentés sur les 20 membres en exercice du Conseil.

La séance est ouverte à 17h10.

1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour : adoption du P-V. de la séance du conseil d'UFR du 10 octobre 2002.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : adoption du budget initial 2003.

Mme Chambe informe au préalable l'assemblée que deux importantes modifications vont s'appliquer au budget 2003 :

- 1) Les secteurs de TVA : les crédits de recherche seront désormais non assujettis à la TVA (recettes et dépenses TTC). Seules les prestations AIC (activités commerciales et industrielles) seront soumises à la TVA et elles ne concerneront, à l'UFR de Mathématiques, que la convention D920 (ventes de publications et de petit matériel pédagogique) du CR 0900 (IREM).
- 2) L'amortissement du matériel d'équipement : tout devrait être globalisé au niveau de l'Université, les composantes n'auraient plus à calculer leurs dotations. Cette information reste à confirmer.

Pour le moment, comme l'université n'a pas encore eu de retour du Ministère concernant les subventions allouées dans le cadre du nouveau contrat quadriennal (2003-2006), la plupart des ouvertures de crédits autorisées pour le budget 2003 se font sur la base de 80 % des crédits de fonctionnement obtenus sur l'exercice 2002 : crédits de recherche des UMR, crédits des DEA et de l'école doctorale, dotations pédagogiques. En ce qui concerne les équipes d'accueil, comme c'est le cas pour le LaPCS (CR 0500), nous ne sommes autorisés à budgétiser des recettes qu'à hauteur de 50 % des sommes obtenues en 2002, de même que pour la bibliothèque (CR 0700) qui était financée jusqu'à présent par les crédits du Plan Pluri-Formations. Les recettes nouvelles connues sont celles provenant des contrats thématiques de la région Rhône-Alpes qui se poursuivent sur 2003 (Projet de Jean-Louis Nicolas : CR 0400/convention D410 et projet de Michelle Schatzman : CR 0800) et les crédits octroyés pour les membres de l'Institut Universitaire de France (Francis Clarke : CR 0400/D420 et Franck Wagner : CR 0400/D430).

En ce qui concerne les autorisations de report de reliquats 2002 sur le budget 2003, elles sont cette année strictement réglementées et concernent essentiellement les opérations de recherche pluriannuelles se poursuivant sur 2003 (contrats thématiques Région, contrats Tempra, crédits ACI jeunes chercheurs, crédits IUF, crédits de recherche post-doctorale) ainsi que les dépenses de téléphone du 2<sup>e</sup> semestre 2002 qui ne seront facturées qu'en janvier 2003.

Au total, l'enveloppe globale du budget initial 2003 s'élève à 392 938 euros (dont 48 379 euros de reports de crédits 2002).

M. Chamarie et Mme Chambe soulèvent le point suivant : le tableau soumis au vote du budget par le Conseil d'UFR ne présente que les recettes prévisionnelles, il ne fait pas figurer la structure des dépenses. Mme Chambe a repris jusqu'à présent le modèle de tableau qui était utilisé par son prédécesseur. Les membres du Conseil souhaitent à l'unanimité que cette présentation soit maintenue.

**Le budget est ensuite soumis au vote : les membres du Conseil de l'UFR de Mathématiques adoptent à l'unanimité la proposition de budget 2003 de l'unité budgétaire 965 :**

**Membres du Conseil : 20**

**Membres présents : 10**

**Procurations : 3**

**Nombre de voix pour : 13**

3<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour : mois invités

M.Chamarie informe les membres du conseil des décisions de l'équipe présidentielle concernant les propositions de mois invités transmises par l'UFR :

- mois " Présidence": Jäger ( 1 mois), Fox ( 1 mois)
- mois " UFR": Casselman ( 1 mois), Teboulle (1 mois)
- support Becchio : Bekhali ( 3 mois) + ½ ATER sur les 6 mois restants.

Suite à ces décisions, le directeur et MM Du Cloux, Geck, Goldman, Mathieu, Pouzet ont rencontré le président le 15 novembre dernier.

M. Debouzie reconnaît qu'il est difficile de recruter un ATER en cette période de l'année et autorise, en cas d'impossibilité, à retenir les candidatures proposées initialement.

Les commissions 25e et 26e section se réuniront pour examiner les dossiers et faire des propositions de grades et d'indices.

#### 4<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour : offre de formation Masters

Suite aux décisions du conseil d'UFR du 10 octobre dernier, et à la commission formation du 7 novembre, l'offre de formation Masters de l'UFR a été présentée le 14 novembre au CEVU et les dossiers ont été remis le 18 novembre 2002.

Cette offre comprend :

\* Master " Mathématiques et applications" avec une orientation recherche et une orientation professionnelle (enseignement ). Responsable : G. Tomanov.

\* Master " Ingénierie mathématique " avec une orientation recherche et une orientation professionnelle. Responsable : A. Mikelic.

\* Master " Magistère de Mathématiques" (cohabilité UCBL, ENS, UJF ) à orientation recherche. Responsable UCBL : F. Clarke.

D'autre part, l'UFR est aussi partie prenante dans le parcours Maths-Info ( Y.Gérard ) du Master " Mathématiques et Ingénierie des risques" proposé par l'ISFA.

Michelle Schatzman intervient pour signaler qu'une réunion du collège doctoral a eu lieu qui préconise un seul master recherche par discipline et par site universitaire, l'accent étant mis sur la co-habilitation.

D'autre part, Marc Chamarie fait état d'une lettre de cadrage récente ( 14 novembre ) du ministère (J.M Monteil) qui émet des réserves sur les projets des masters " métiers de l'enseignement".

La date limite d'envoi des dossiers au ministère est maintenant repoussée au 15 janvier 2003. Notre offre de formation Masters va donc très probablement être amenée à évoluer. A suivre....

Une discussion s'engage ensuite sur la politique de l'université concernant le volume horaire de la licence. Une motion a été votée au CEVU demandant la réévaluation à la hausse du volume prévu (500 heures annuelles). Une pétition dans ce sens circule actuellement dans l'établissement.

M. Pouzet exprime son mécontentement concernant les deux premières années du projet de licence Maths-Info et demande de faire figurer au P.V le texte suivant :

« M. Pouzet estime qu'il y a un trop faible nombre d'heures de mathématiques et qu'il n'y a plus aucune articulation entre les mathématiques et l'informatique. En particulier il n'y a plus la possibilité pour les étudiants d'intégrer le Magistère informatique et modélisation. Il regretterait de devoir conseiller aux étudiants de s'inscrire à St Etienne, Grenoble, ou Chambéry ».

#### Questions diverses

\* Le directeur de l'UFR de Mathématiques a attiré l'attention du Président de l'université sur la situation très préoccupante de la bibliothèque de mathématiques qui après le départ à la retraite de Mme Kerbrat se retrouve sans personnel qualifié pour sa gestion. En attendant l'intégration de la bibliothèque dans le Centre Commun de Documentation et la création d'un poste de bibliothécaire prévue dans le prochain contrat quadriennal, Mr Debouzie accepte d'accorder cette année une décharge de services de 64 h. à Mme L. Iturrioz qui s'est portée volontaire pour assurer cette tâche.

\* Le conseil doit renouveler cette année ses membres étudiants (2 sièges à pourvoir). Le scrutin a lieu le 10 décembre 2002.

Les listes de candidats doivent être déposées au secrétariat de l'UFR le 28 Novembre 2002.

Mme Chambe est chargée d'envoyer un courrier électronique à tous les membres de l'UFR pour information à ce sujet et demandant aux enseignants chercheurs de répercuter l'information à leurs étudiants.

\* M. Chamarie informe le conseil du projet sécurisation du Bâtiment J. Braconnier. Le contrôle d'accès doit être financé par les utilisateurs, le reste de l'opération étant pris en charge par l'université (suite au protocole d'accord élaboré par M. Garrone). L'UFR de Mathématiques s'est engagée à financer 4 accès sécurisés pour un coût total de 6 000 € HT.

La séance est levée à 18h45.

Myriam Chambe et Marc Chamarie